

Image not found or type unknown



## Remboursement des faits de justice et dépens

Par **richardM**, le **09/07/2011** à **13:58**

bonjour

si quelqu'un pourrait m'aider

Suite à un jugement rendu en ma faveur, la cour administrative d'appel a condamné une mairie et l'état à me verser chacun mille euros au titre de l'article 761 1 du code de justice administrative ainsi que les dépens--comment puis-je me faire payer un huissier m'a dit qu'il ne pouvait pas se saisir car il ne peut pas demander lui-même à l'état de me payer.....  
merci de votre réponse